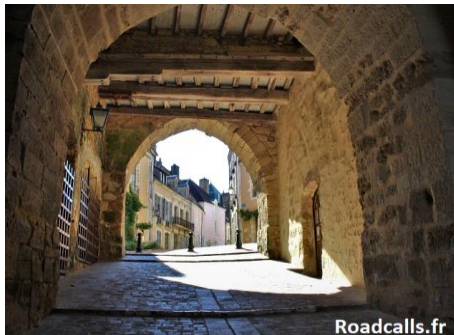


Pâques dans le Perche (135 km de Paris)



Senonches



Moutiers au Perche

WEEK-END du vendredi 29 au lundi 1er avril 2024 à Moutiers au Perche (61110)

La petite ville de Moutiers, installée sur les bords de la rivière la Corbionne, aux confins de l'Orne, est un village pittoresque accroché à la colline du Mont Haron. Aux alentours, nous pourrions découvrir : Rémalard, Bellême, Mortagne au Perche, la Ferté Vidame, Senonches, La Loupe....de quoi satisfaire nos envies de curiosités cyclo touristiques.

Nous circulerons sur des petites routes dont les distances seront d'environ 70/80km sur des parcours vallonnés à un rythme d'allure modérée pour les cyclistes moyens et possibilités de variantes kilométriques supplémentaires pour les cyclistes confirmés. (Carte IGN TOP 100 N°126)

Lieu : Gîte « Au fil de l'Ô » Moutiers au Perche 61110

Organisatrice : Hélène ROBERT : 06 13 14 27 32 mail : hrobert3@yahoo.fr

Hébergement : 4 chambres de 2/3 personnes, draps inclus (mais pas les serviettes)
Groupe 10 personnes maximum

Inscription : Auprès d'Hélène ROBERT avec versement de 135€ pour confirmation, sous réserve d'être à jour de la cotisation annuelle du CIHM ou d'une adhésion « découverte ». **Il est impératif de m'appeler par SMS au 06 13 14 27 32 ou de ma joindre par mail, afin de connaître les possibilités de réservation.**

Transport : Rendez-vous le vendredi soir à partir de 18h avec votre repas.
Covoiturage à organiser avec répartition des frais ou train jusqu'à Bretoncelles à 8km du gîte).

Repas : Apporter 3 pique-niques (samedi, dimanche et lundi). Petits-déjeuners pris sur place et repas du samedi et dimanche soirs prévus au gîte.

Prix : Estimation à 140 €, le coût exact sera calculé en fin de week-end.

Équipement personnel : cape de pluie ou kway, affaires de rechange

Équipement vélo : vélo personnel ou location en bon état, chambre à air de rechange, kit réparations

Papiers personnels : carte adhérent CIHM, carte assurance, carte vitale, carte identité

Les organisateurs sont des bénévoles. Ils ne sont ni des guides, ni des moniteurs, ni des accompagnateurs professionnels. Chaque participant est responsable de sa propre sécurité. Une assurance individuelle est obligatoire.

Désistement : retenue forfaitaire de 15€. Les frais engagés non récupérables ne pourront faire l'objet d'un remboursement